

## LES ORAUX : KEZAKO ?

Les oraux correspondent au **second groupe d'épreuves** du PASS et de la L-AS et sont constitués de **deux épreuves orales successives de 10 min chacune** devant un jury composé de professionnels de santé, professeurs de l'université et d'intervenants extérieurs (au moins 2 examinateurs).

A noter que les filières MMO ont un oral commun contrairement à celui de pharmacie qui est indépendant, bien que basé sur le même principe.

<p><b>Objectif</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'objectif n'est <b>pas d'évaluer des connaissances</b> acquises durant l'année mais des <b>compétences transversales</b> comme l'esprit d'analyse ou le sens des relations humaines.</li> </ul>
<p><b>Qui est concerné ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les personnes indiquées <b>AU2G</b> (= autorisé second groupe) sur la liste des résultats publiée le 27 avril.</li> <li>✓ Les « super admis » (ADAC) et les ajournés (AJF) ne sont pas concernés par les oraux.</li> </ul>
<p><b>Quand ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Filières MMO : du <b>20 au 28 mai</b></li> <li>✓ Filière pharmacie : <b>17-18 mai</b></li> </ul>
<p><b>Et le Tutorat ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comme d'habitude, au Tutorat nous faisons tout pour vous préparer au mieux et on fera de même pour cette toute nouvelle épreuve !</li> <li>✓ Pour cela, nous vous organiserons une <b>séance de préparation</b> aux oraux ainsi que des <b>oraux blancs</b> du 10 au 12 mai. + d'infos à venir sur les réseaux sociaux ;)</li> </ul>